Conseil Municipal du 26 JUILLET 2018 à 21h00

Le quorum est atteint : 10 conseillers présents à l'ouverture de la séance. Pouvoirs : Isabelle PAULY a donné pouvoir à Marie-Agnes THOMAS Marie-Joëlle FOUILHAC-GARY a donné pouvoir à Lydie NOUYRIT.

Absent excusé : Sébastien GALLINEAU Secrétaire de séance : Nicolas REVEILLAC

Secrétaire Auxiliaire : Véronique LAPACHERIE – Anouk REVEILLAC

Compte-Rendu

1. Approbation du CM 02/07/18

Deux modifications sur le point 7 : Mme Wroblewski habite au Mas de Janduret.

Deux modifications à apporter sur le point 6 :

- La mission est confiée à Amélie Vidal
- Une convention pour la création d'un groupement de commandes entre la commune de Livernon et le Parc naturel Régional des causses du Quercy **sera** établie.

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité

2 Achats des Terrains Cavalié au Mas de Charles

Parcelle N° 727 à rajouter sur l'acte de vente.

Vote pour à l'unanimité

3. Vente de la parcelle C780 au Mas de Janduret à M Soulier Bruno

Il convient de prendre une délibération pour la vente de la parcelle à M Soulier.

Vote pour à l'unanimité

4. Loyer du CMS au 1 er janvier 2018

Révision du loyer du CMS à 1513,53 € à l'année.

Vote pour à l'unanimité

5. Acquisition d'un défibrillateur

Un décret viendra préciser la loi N°2018-527 du 28 juin 2018 relative au défibrillateur cardiaque et déterminer les types et catégories d'établissement recevant du public qui sont tenus de s'équiper d'un défibrillateur.

En attendant la sortie du décret, des demandes de devis seront faîtes pour l'achat d'un défibrillateur.

Vote pour à l'unanimité

6. Encaissement d'un chèque

Complément d'indemnisation de l'assurance 179,30 €.

Vote pour à l'unanimité.

7. Virement de crédit

Virement de crédit : pour régler une facture du PLU de 4256,18 €. Un virement de crédit sera fait du programme N°115 au chapitre 204.

Vote pour à l'unanimité

8. Création d'un poste d'adjoint technique territorial principal 2^{ème} classe Il convient de créer ce nouveau poste suite à la réussite à l'examen de M Lapacherie Brice. Vote pour à l'unanimité

9. Personnel Communal

Deux employés ne reviennent pas à la rentrée : Madame Corinne Bertolino et Madame Caroline Virole. Deux postes sont donc à pourvoir. Diffusion d'une annonce pour ces deux postes.

10. Demande d'un fond de soutien à la restauration du patrimoine vernaculaire Une demande de subvention va être faîte pour un projet au Menhir de Bélinac. Vote pour à l'unanimité

11. Aménagement de l'échangeur de Bélinac

Envoi d'un courrier au Conseil Général afin que l'échangeur de Bélinac soit aménagé à double sens de circulation.

Vote pour à l'unanimité

12. Travaux de voirie – écluse Route d'Assier

Demande de subvention aux amendes de polices.

Vote pour à l'unanimité

13. Informations Diverses

- -Deux ventes sur la commune : le Conseil Municipal renonce au droit de préemption.
- -Une réunion est prévue avec Mr Pierre Kobacic, nouveau directeur de l'office du tourisme du Grand Figeac afin que la commune soit plus visible sur leur site internet.
- -Marie-Agnès : Il serait intéressant de réaliser une vidéo de présentation de la commune et de la diffuser sur les différents sites Internet du tourisme. (Voir par exemple la vidéo sur le site de la mairie de Lacapelle-Marival).
- -Jeanine : Un nettoyage du lac du Spouzet serait nécessaire, cela serait un atout de plus en terme de tourisme.
- -Lydie : M.Laveur animera le goûter des Aînés cette année.

- -M Rey lance deux procédures au Tribunal Administratif concernant deux sursis à statuer sur des permis de construire. La commune prend un avocat pour se défendre.
- -M .Guyot Marc souhaite réaliser un accès sur une parcelle communale. Le terrain en question étant prévu pour l'extension du centre de secours, la demande est rejetée.
- -Martial : Deux panneaux vont être réalisés pour signaler la tenue d'une cérémonie au monument aux morts, coût 207 euros.
- -Martial : Devis pour l'aménagement du parking de la Gendarmerie. Montant 1545€
- -Jean-Luc : plusieurs devis ont été réalisés pour l'élagage de plusieurs arbres sur la commune (Salle des fêtes et SPAR).
- -Demande de l'association REISSA pour occuper la salle de l'ancienne Mairie le jeudi 9H30 à 12. Elle souhaite y dispenser des cours de Taïchi à partir de septembre 2018. La demande est acceptée.
- -Appel à candidature pour participer à l'animation « capture ton paysage » du Parc Naturel Régional. Monsieur le Maire invite les Conseillers à réfléchir notre participation à ce projet.

La séance est levée à 23H25.